



Amiens, le 22 juillet 2016

### Communiqué de presse

## **Vigipirate : la Somme va bénéficier de renforts militaires dans le cadre de l'opération « Sentinelle »**



A la suite de l'attentat de Nice le 14 juillet dernier, le gouvernement a décidé de porter à 10 000 les effectifs des armées dédiés à l'opération « Sentinelle »<sup>(1)</sup>. Dans ce cadre, deux sections de 27 militaires chacune seront déployées progressivement dans le département à compter du 22 juillet 2016.

L'une sera présente spécifiquement sur Amiens. La seconde sera affectée à la zone d'Abbeville et du littoral picard. Ces renforts sont déployés dès aujourd'hui sur Amiens où ils opéreront sous forme de patrouilles mixtes avec des fonctionnaires de la police nationale. Ils assureront notamment la sécurisation de la gare d'Amiens, du centre ville et de la zone piétonnière, des centres commerciaux et des différents quartiers d'Amiens. À compter de ce week-end, une seconde section sera déployée sur Abbeville et la côte picarde, à l'occasion notamment des premiers feux d'artifice. Ces effectifs seront également amenés à être mobilisés en fonction des évènements et de l'actualité, que ce soit en zone police ou en zone gendarmerie.

Face à une menace terroriste élevée et protéiforme, l'engagement de ces militaires, en appui des policiers et des gendarmes, permet de démultiplier l'action des forces de sécurité, de manière visible et efficace sur tous les lieux de rassemblement importants au cours de l'été.

En complément de ces effectifs, l'engagement de la réserve opérationnelle contribue également au renforcement du dispositif.

Dans la Somme, la gendarmerie bénéficie d'un potentiel de 218 réservistes, dont une partie est d'ores et déjà intégrée au sein de détachements de surveillance et d'intervention, chargés de la sécurité, notamment de la côte picarde, pour sécuriser la gare TGV Picardie ou les axes traversant du département. La police nationale dispose également d'un potentiel de réservistes, qui sont régulièrement appelés en renfort.

<sup>(1)</sup> L'opération Sentinelle vise à protéger, en appui des forces de sécurité publique, le territoire national, faire face à la menace terroriste, prévenir le danger et protéger les sites et zones sensibles.

Pour devenir réserviste de la gendarmerie nationale, il y a des conditions à remplir, différentes suivant s'il s'agit de personnes issues du civil, de la réserve opérationnelle ou de la réserve citoyenne.

Les précisions utiles peuvent être fournies par le centre d'information et de recrutement de la gendarmerie nationale d'Amiens, 1 rue Caumartin,  
tél : 03 22 72 12 22

[cir.amiens@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cir.amiens@gendarmerie.interieur.gouv.fr)